

**M. Frank August Schultz est appelé:**

Le TÉMOIN: Monsieur le président, l'étude de ce projet est fondée sur des principes généraux qui sont communs à tous les projets de pipe-lines.

En premier lieu, nous devons être en mesure d'offrir le gaz aux régions de consommation à un prix qu'elles puissent payer. Maintenant, nous croyons pouvoir fournir ce gaz à un prix moindre que celui du charbon ou du pétrole.

En second lieu, nous voulions que le projet soit entièrement canadien, c'est-à-dire que le gaz canadien soit transporté par un conduit entièrement canadien et que la production soit intégralement consommée dans les villes canadiennes; que ce soit un projet sur lequel le gouvernement exerce pleine juridiction, quant au parcours du pipe-line, et plus tard, quant aux prix de vente.

Troisièmement, le projet doit être économiquement réalisable. Nous avons donc engagé des firmes reconnues afin qu'elles nous donnent leur avis sur la possibilité du parcours choisi et qu'elles étudient en détail les divers facteurs qui entrent dans la construction d'un pipe-line à travers un territoire difficile. Nous sommes maintenant convaincus que le projet est possible dans toute son étendue. Nous allons de l'avant, autant que nous le pouvons, surtout en exploitant les réserves gazières de l'Alberta en vue d'alimenter ce conduit.

Nous nous rendons compte que pour obtenir ce produit essentiel au projet, nous devons d'abord obtenir un permis du gouvernement de l'Alberta. Afin de mériter ce permis, nous devons exploiter les réserves de gaz naturel, nous devons démontrer que la compagnie est réellement intéressée à trouver du gaz qu'il est possible d'isoler et d'apprêter. Nous avons l'intention de dépenser plusieurs millions de dollars par année pour trouver du gaz qui servira surtout à alimenter l'Est. Notre compagnie a déjà foré, sans garantie préalable de succès, douze puits dont huit ont révélé l'existence de champs gazifères insoupçonnés jusqu'ici.

Or, nous savons que la Commission de l'Alberta exige qu'une compagnie qui veut construire un pipe-line s'assure des sources supplémentaires d'approvisionnement. Nous avons donc l'intention de continuer nos explorations jusqu'à ce que nous ayons convaincu cette commission que la réserve de gaz est suffisante et que l'exportation de ce produit hors de l'Alberta est possible.

Avant d'entreprendre une nouvelle phase de notre projet, nous savions qu'il nous fallait consulter des experts indépendants afin d'obtenir des renseignements exacts sur les réserves de gaz. Nous avons engagé la maison *DeGolver and McNaughton* dont la réputation est faite dans le pays pour ce qui est de l'évaluation des réserves d'huile et de gaz. Elle fait actuellement un relevé des réserves de l'Alberta. Je crois qu'elle aura terminé son travail vers le 15 avril.

Nous sommes convaincus que les réserves de l'Alberta sont suffisantes pour justifier la construction du pipe-line. Nous allons tenter de prouver au gouvernement de l'Alberta que nous sommes en bonne posture. Nous allons continuer d'explorer à nos risques tant que nous n'aurons pas convaincu ce gouvernement.

Maintenant, vous aimeriez peut-être connaître la situation du marché. A cette phase de notre projet, nous sommes convaincus qu'il existe dans l'est du Canada des marchés suffisants pour absorber tout le gaz que nous pouvons produire et expédier par le pipe-line. Nous endossons l'entière responsabilité des mises de fonds de nos actionnaires; nous consacrerons plusieurs millions de dollars aux explorations hasardeuses et plusieurs centaines de mille à l'aménagement des divers services préparatoires à la production. Nous avons tâché de vous donner un aperçu des principes dont nous nous inspirons et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien nous poser.